

Le nouveau programme d'économie-droit et la transformation de la voie professionnelle

Présentation du nouveau programme d'économie-droit

Application à la rentrée 2019

Lien vers le BO spécial N°5 du 11 avril 2019 et le BO Economie-gestion

- ▶ https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=38697
- ▶ https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP5-MEN-11-4-2019/76/9/spe617_annexe_1104769.pdf

Le nouveau programme d'économie-droit et la transformation de la voie professionnelle

Les enjeux de l'enseignement de l'économie-droit

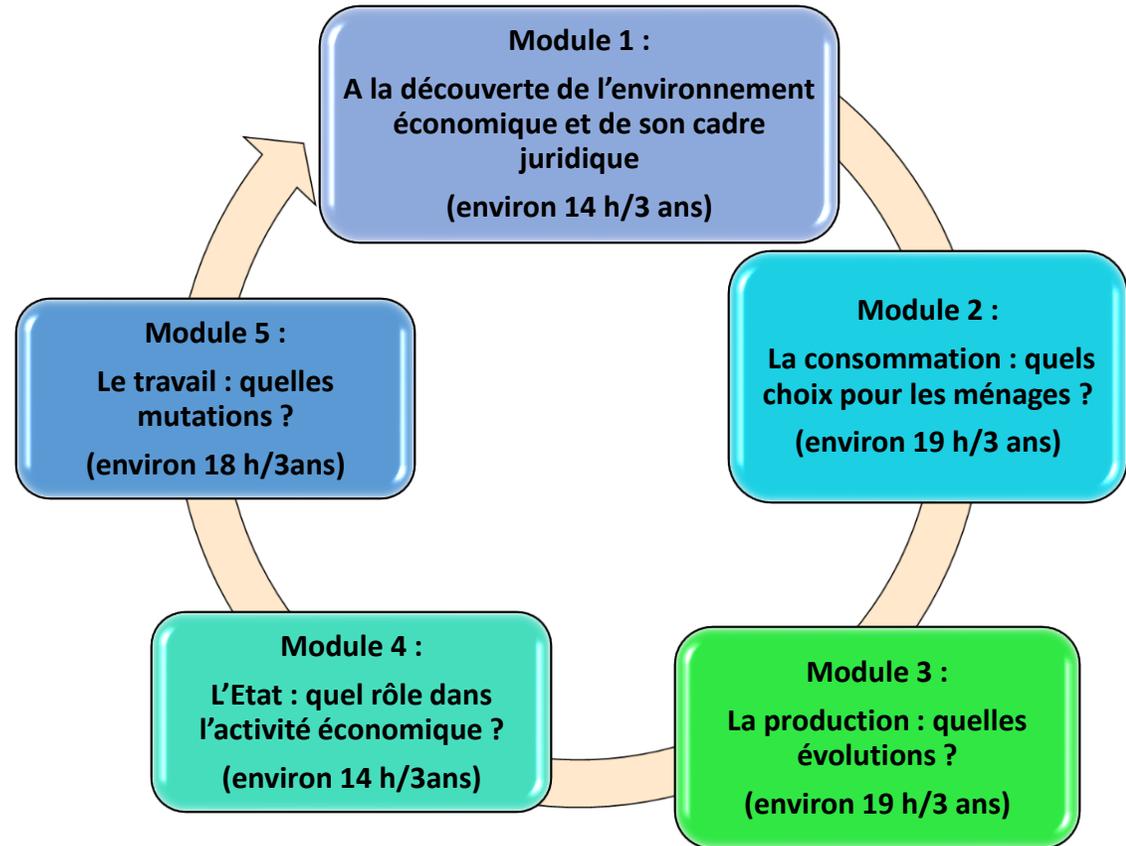
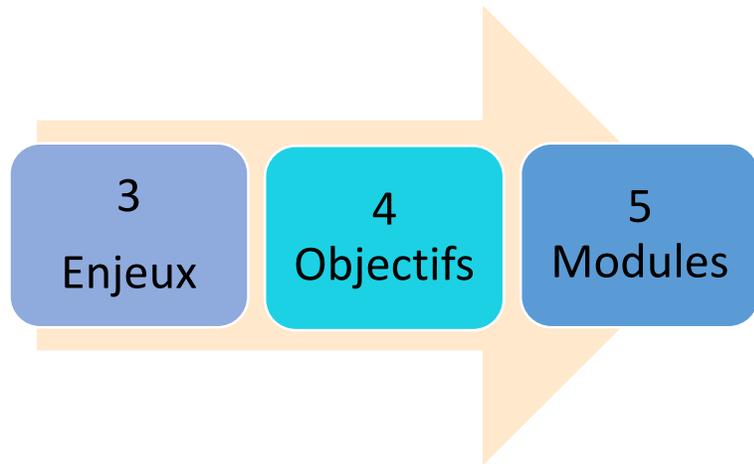
- **Proposer à l'apprenant des clés de compréhension et d'analyse** du monde professionnel des mutations de l'économie et de métiers,
- **L'Accompagner dans son parcours de formation**, en explicitant les cadres juridique et économique dans lesquels il agit en tant que professionnel, consommateur et citoyen.
- **Favoriser son autonomie** pour qu'il devienne acteur de son avenir professionnel et de son parcours de formation tout au long de la vie.

Finalités et objectifs

Ces finalités se déclinent en 4 objectifs :

- Permettre aussi bien l'insertion professionnelle que la poursuite d'études,
- Acquérir des capacités et des notions dans les domaines économique et juridique,
- Maîtriser des méthodologies d'analyse d'un corpus documentaire économique et/ou juridique,
- Construire une argumentation, à l'écrit comme à l'oral autour d'une problématique donnée en utilisant un vocabulaire adapté.

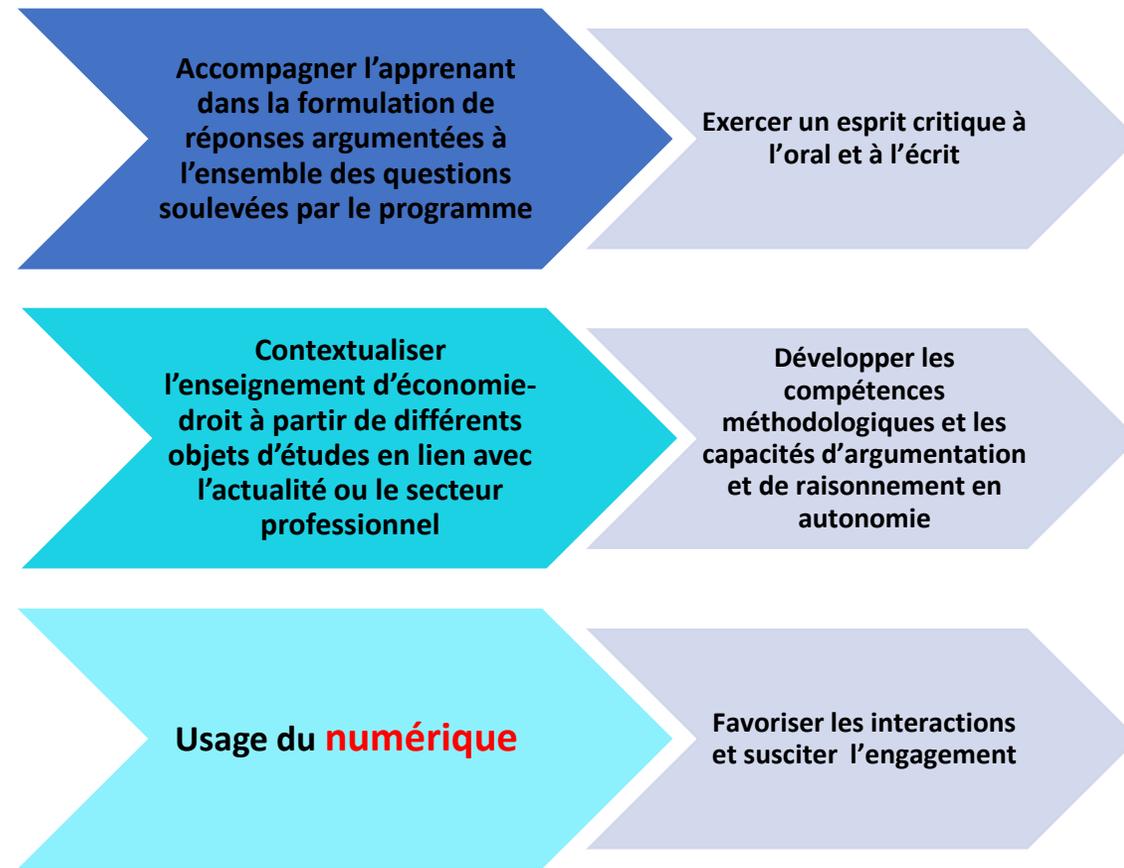
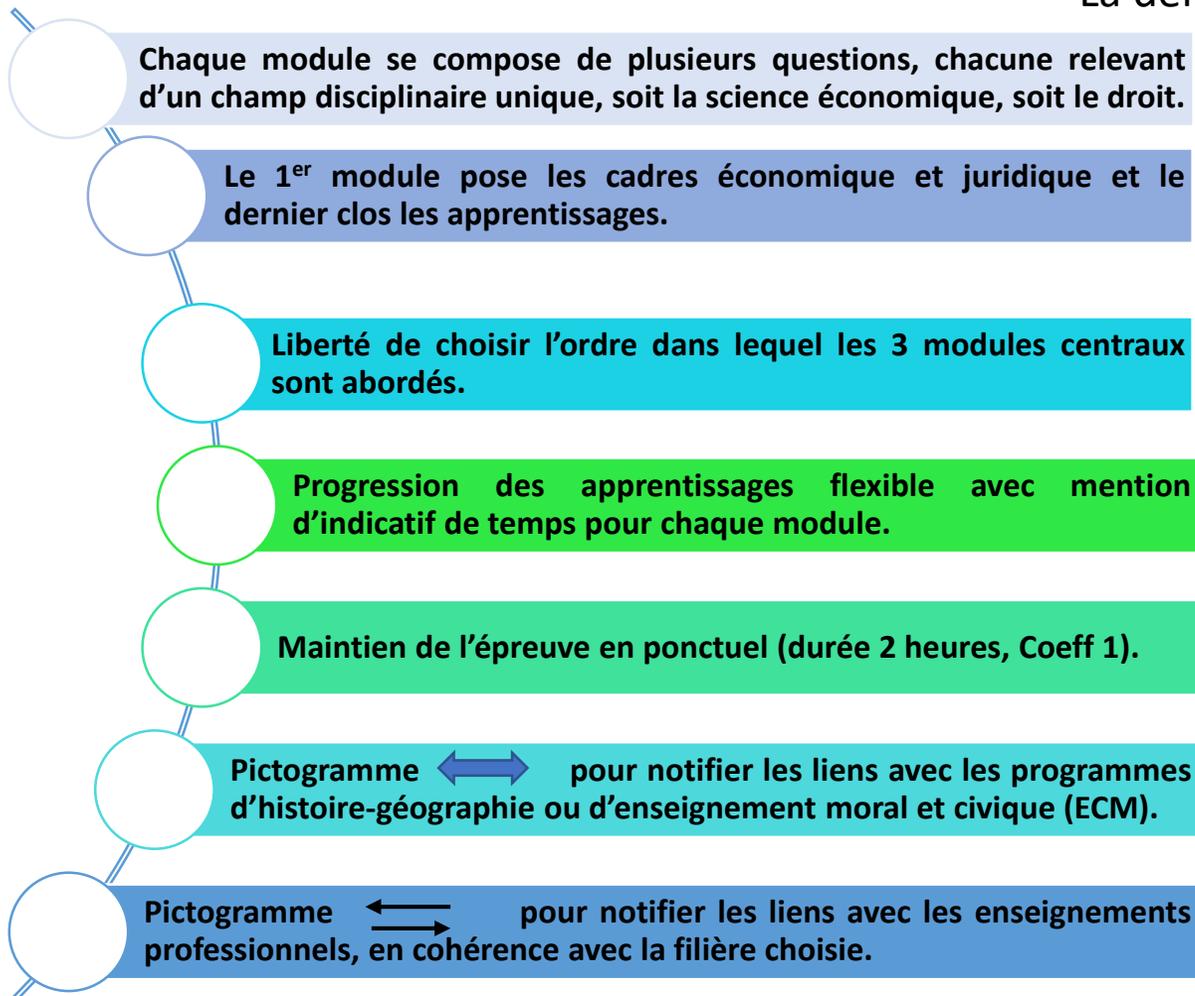
Le nouveau programme d'économie-droit et la transformation de la voie professionnelle



Le nouveau programme d'économie-droit et la transformation de la voie professionnelle

La démarche pédagogique

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE



Les pédagogies variées permettent à l'apprenant, seul, en binôme ou en groupe d'être au cœur des apprentissages.

Le nouveau programme d'économie-droit et la transformation de la voie professionnelle

Extrait (s) du programme d'économie-droit

Questions	Capacités	Notions	Indications complémentaires
Quels sont les choix de l'entreprise en matière de production ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les facteurs de production et leur combinaison. ▪ Expliquer le choix d'une combinaison productive dans une situation donnée. ▪ Expliquer les raisons du recours à l'externalisation. 	Facteurs de production Combinaison des facteurs de production Progrès technique Valeur ajoutée Investissement Productivité Risques Profit Externalisation	<p>L'entreprise produit des biens ou des services en vue de réaliser des profits ou une économie. Elle utilise à ces fins des facteurs de production (le capital et le travail, et dans certains cas des matières premières) pour produire des biens et/ou services et ainsi créer de la richesse, mesurée par la valeur ajoutée.</p> <p>Les choix liés à la combinaison des facteurs de production peuvent être à l'origine de gains de productivité en fonction du coût des facteurs (y compris les matières premières) et de l'introduction du progrès technique dans le processus de production. L'entreprise peut recourir à l'externalisation de certaines de ses fonctions (sous-traitance) ; elle peut aussi être amenée à la délocalisation (nationale ou étrangère) d'une partie de sa production.</p> <p>À travers des situations simples et concrètes, il s'agit pour l'élève de comprendre les choix que peut réaliser une entreprise.</p> <p><i>NB : les calculs de gains de productivité ne sont pas attendus.</i></p>
Comment le numérique transforme-t-il les modalités du travail ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérer les modalités du travail engendrées par le développement du numérique. ▪ Identifier les conséquences de l'évolution des modalités du travail. <p>Liens avec les autres enseignements</p>	Travail collectif, travail collaboratif, travail à distance, télétravail Flexibilité du travail : horaires, organisation de la journée de travail, lieux de travail, lieux de formation... Décloisonnement entre la vie privée et la vie professionnelle Droit à la déconnexion	<p>Le développement du numérique modifie la manière dont le travail s'exerce. Ces modalités de travail qui transforment l'organisation traditionnelle des activités salariées ou non salariées se déploient, posant de nouvelles questions au sein des organisations : quand et où travaille-t-on ? Comment travaille-t-on : seul ou collectivement ?</p> <p>L'utilisation professionnelle du numérique, notamment hors les murs de l'entreprise, peut générer la mobilisation quasi-permanente des individus qui ont besoin d'être protégés. Cette utilisation, à des fins personnelles ou professionnelles, sur le lieu de travail ou ailleurs, pose la question du decloisonnement entre la vie privée et la vie publique. Le droit s'empare progressivement de ces sujets pour réguler les pratiques.</p> <p>À partir d'exemples concrets (tirés notamment de l'actualité ou de situations rencontrées en PFMP) ainsi que de cas simples de jurisprudence ou de situations didactisées, il s'agit d'étudier ce que l'informatique en réseaux modifie dans les modalités du travail et d'examiner comment le droit s'en saisit afin de codifier les usages.</p> <p>→ Lien avec l'enseignement professionnel – contexte d'exercice des activités professionnelles.</p>



Lien avec l'enseignement professionnel – contexte d'exercice des activités professionnelles.